Theratechnologies présente ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2025

Juil. 09, 2025

- *Les revenus totaux s'élèvent à 17,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2025 et à 36,8 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2025*
- *Un BAIIA ajusté[1] positif a été dégagé pour un cinquième trimestre consécutif*
- *Après la clôture du trimestre, Theratechnologies a conclu un accord définitif visant son acquisition par un membre du même groupe que Future Pak*

MONTRÉAL, 09 juill. 2025 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies » ou la « Société ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), une société biopharmaceutique au stade commercial, a présenté aujourd'hui ses faits saillants commerciaux et ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 31 mai 2025. Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

« La demande d'*EGRIFTA SV*[MD] demeure très forte et un nombre record de nouveaux patients a été recruté. Au cours du premier semestre de l'exercice, nous avons dégagé des revenus de près de 37 millions de dollars malgré l'incidence négative estimée de la pénurie d' *EGRIFTA SV*[MD] au premier trimestre se chiffrant entre 10 et 12 millions de dollars, pénurie qui s'est ultérieurement résorbée. Le recrutement de patients uniques revient à des niveaux normaux, tandis que le recrutement de nouveaux patients, un autre indicateur clé, a atteint des sommets. Ces facteurs, ainsi que les ventes nettes de Trogarzo[MD] qui se sont maintenant stabilisées comme prévu, indiquent un retour à notre trajectoire de croissance pour ce qui est du chiffre d'affaires et du bénéfice net au cours des prochains trimestres », a déclaré Paul Lévesque, président et chef de la direction. « Nous sommes sur la bonne voie pour commercialiser sur le marché *EGRIFTA WR*[MC], une nouvelle version améliorée de ce médicament crucial pour les personnes vivant avec le VIH, au cours du troisième trimestre, en tirant profit de la dynamique suscitée au cours des 12 derniers mois. »

1 Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS, qui constitue de l'information prospective. Le montant indiqué diffère de manière importante des montants enregistrés par le passé. Se reporter à la rubrique « Mesure non conforme aux IFRS et aux PCGR des États-Unis » ci-dessous pour connaître les montants passés et leur rapprochement avec les mesures IFRS les plus directement comparables.

Prévisions des revenus et du BAIIA ajusté pour l'exercice 2025
Compte tenu de la convention précédemment annoncée concernant son acquisition par un membre du même groupe que Future Pak, la Société retire ses prévisions à l'égard des revenus et du BAIIA ajusté pour l'exercice 2025 et ne publiera pas de prévisions révisées.

Sommaire des résultats financiers

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion (le « rapport de gestion ») et des états financiers consolidés intermédiaires (les « états financiers intermédiaires ») de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires sont disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion.

Sommaire des revenus du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2025
(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les 31 mai		Variation (en %)	Semestres clos les 31 mai		Variation (en %)
	2025	**2024**		**2025**	**2024**	
Ventes nettes d'*EGRIFTA SV*[MD]	11 131	16 200	(31,3) %	25 011	25 786	(3,0) %
Ventes nettes de Trogarzo[MD]	6 598	5 817	13,4 %	11 765	12 478	(5,7) %
Revenus	**17 729**	**22 017**	**(19,5) %**	**36 776**	**38 264**	**(3,9) %**

Revenus
Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, les revenus consolidés se sont établis à 17 729 000 $ et à 36 776 000 $, comparativement à 22 017 000 $ et à 38 264 000 $ pour les périodes correspondantes closes le 31 mai 2024, soit une hausse de 19,5 % d'un exercice à l'autre pour le deuxième trimestre et de 3,9 % pour le premier semestre de l'exercice 2025 par rapport à l'exercice 2024.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les ventes nettes d' *EGRIFTA SV*[MD] se sont élevées à 11 131 000 $, contre 16 200 000 $ au deuxième trimestre de l'exercice 2024, ce qui représente une baisse de 31,3 % d'un exercice à l'autre. La diminution des ventes d' *EGRIFTA SV*[MD] s'explique essentiellement par la diminution du nombre de ventes unitaires (-24,9 %) en raison de l'interruption de l'approvisionnement annoncée par la Société à la fin de 2024 et par l'augmentation des remises gouvernementales, de la facturation interne et d'autres coûts (-11,4 %) essentiellement liée à la loi américaine intitulée *Inflation Reduction Act* (« IRA »), compte tenu des nouvelles remises qui sont entrées en vigueur à la fin de 2024 liés aux patients couverts par le programme Medicare. La diminution des ventes a été atténuée par un prix de vente plus élevé (+5,0 %).

Les ventes nettes du semestre clos le 31 mai 2025 se sont établies à 25 011 000 $, comparativement à 25 786 000 $ pour la période correspondante de 2024, ce qui représente un repli de 3,0 %. La diminution des ventes d'*EGRIFTA SV*[MD] s'explique essentiellement par la diminution du nombre de ventes unitaires (-6,2 %) en raison de l'interruption de l'approvisionnement annoncée par la Société à la fin de 2024 et par l'augmentation des remises gouvernementales, de la facturation interne et d'autres coûts (-2,4 %) essentiellement liée à la loi américaine intitulée *Inflation Reduction Act* (« IRA »), compte tenu des nouvelles remises qui sont entrées en vigueur à la fin de 2024 liés aux patients couverts par le programme Medicare. La diminution des ventes a été atténuée par un prix de vente plus élevé (+5,6 %).

Les ventes nettes de Trogarzo[MD] se sont chiffrées à 6 598 000 $ au deuxième trimestre de l'exercice 2025, contre 5 817 000 $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2024, soit une hausse de 13,4 % d'un exercice à l'autre. L'augmentation des ventes de Trogarzo [MD] pour le trimestre écoulé est principalement liée à la hausse des ventes unitaires (+11,0 %) et au prix de vente plus élevé (+3,0 %). Les remises gouvernementales, la facturation interne et les autres coûts sont demeurés stables pour le trimestre par rapport à l'exercice 2024.

Pour le semestre clos le 31 mai 2025, les ventes nettes de Trogarzo[MD] se sont établies à 11 765 000 $, contre 12 478 000 $ pour la période correspondante de 2024, soit une baisse de 5,7 %. La baisse des ventes de Trogarzo[MD] pour la période est principalement liée à la diminution des ventes unitaires (-4,1 %) et à une augmentation des remises gouvernementales et de la facturation interne (-4,7 %), facteurs contrebalancés par un prix de vente moyen plus élevé (+3,1 %).

Coût des produits vendus

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, le coût des produits vendus s'est établi à 4 699 000 $ et à 8 182 000 $, comparativement à 4 547 000 $ et à 9 831 000 $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

	Trimestres clos les 31 mai				Semestres clos les 31 mai			
	2025		2024		2025		2024	
	(en milliers de dollars)	% des revenus	(en milliers de dollars)	% des revenus	(en milliers de dollars)	% des revenus	(en milliers de dollars)	% des revenus
EGRIFTA SV[MD]	1 290	11,6 %	1 549	9,6 %	2 098	8,4 %	3 436	9,6 %
Trogarzo[MD]	3 409	51,7 %	2 998	51,5 %	6 084	51,7 %	6 395	51,5 %
Total	**4 699**	**26,5 %**	**4 547**	**20,7 %**	**8 182**	**22,2 %**	**9 831**	**20,7 %**

Pour le semestre clos le 31 mai 2025, le coût des produits vendus d'*EGRIFTA SV*[MD] a été réduit par la reprise d'une provision au titre des stocks au premier trimestre de 2 025 (713 000 $), laquelle provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2024, relativement à la fabrication de lots de la formulation F8 comptabilisés avant l'approbation de la formulation F8 par la FDA. Au cours du semestre clos le 31 mai 2024, cette provision au titre des stocks (1 088 000 $) avait été ajoutée au coût des produits vendus d'*EGRIFTA SV*[MD]. Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, le pourcentage des revenus provenant du coût des produits vendus d'*EGRIFTA SV*[MD], exclusion faite des variations de cette provision, a augmenté en raison surtout de la hausse des prix des matières premières. Le coût des ventes de Trogarzo[MD] est fixé par contrat à 52 % des ventes nettes, sous réserve d'ajustements périodiques pour les retours ou d'autres facteurs.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont respectivement chiffrés à 2 614 000 $ et à 5 583 000 $, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, comparativement à 4 725 000 $ et à 8 477 000 $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. Les frais de recherche et de développement pour le trimestre clos le 31 mai 2024 tiennent compte de l'amortissement accéléré (766 000 $) du matériel utilisé dans le cadre des activités de recherche préclinique en oncologie, par suite de la décision de cesser les activités de recherche et de développement peu avancées.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, la baisse des frais de recherche et de développement s'explique principalement par la diminution des dépenses visant notre programme d'oncologie, ainsi que par la réduction des dépenses liées à la formulation F8, qui a été approuvée en mars 2025.

Frais de recherche et de développement
(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les 31 mai			Semestres clos les 31 mai		
	2025	2024	Variation (en %)	2025	2024	Variation (en %)
Oncologie						
Recherche en laboratoire et personnel	31	1 033*	-97 %	63	1 366*	-95 %
Développement de produits pharmaceutiques	13	44	-70 %	61	157	-61 %
Essai clinique de phase I	68	588	-88 %	153	977	-84 %
Projets médicaux et sensibilisation	242	278	-13 %	448	504	-11 %
Salaires, avantages et charges	1 284	1 271	1 %	2 726	2 614	4 %
Activités d'ordre réglementaire	417	376	11 %	874	807	8 %
Formulation IM de Trogarzo[MD]	–	6	-100 %	–	26	-100 %
Développement de la formulation de la tésamoréline	260	448	-42 %	832	1 052	-21 %
Études sur les facteurs humains – F8	5	5	– %	(5)	7	-171 %

Activités en Europe	46	50	-8 %	57	52	10 %
Frais de déplacement, honoraires des consultants, brevets, options, autres	343	308	11 %	663	579	15 %
Coûts de restructuration	–	318	-100 %	–	336	-100 %
Crédits d'impôt	(95)	(33)	187 %	(289)	(65)	344 %
Total	**2 614**	**4 725**	**-45 %**	**5 583**	**8 477**	**-34 %**

** Compte tenu de l'amortissement accéléré (766 000 $) des immobilisations corporelles utilisées dans le cadre du programme d'oncologie, par suite de la décision de cesser les activités de recherche et de développement liées à ce programme.*

Frais de vente
Les frais de vente ont augmenté pour atteindre 6 840 000 $ et 13 310 000 $, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, contre 6 367 000 $ et 12 068 000 $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse des frais de vente pour l'exercice 2025 s'explique en grande partie par la charge de rémunération fondée sur des actions plus élevée, en raison du plus petit nombre de postes vacants et des embauches liées à la préparation à la mise en marché des produits d'Ionis mis sous licence.

Le poste « Frais de vente » comprend également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA SV*MD et de Trogarzo^MD. Ainsi, nous avons inscrit une charge d'amortissement de 361 000 $ et de 722 000 $, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, comparativement à 360 000 $ et à 720 000 $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Frais généraux et administratifs
Les frais généraux et administratifs ont totalisé 5 480 000 $ et 9 710 000 $, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, en regard de 3 090 000 $ et de 6 846 000 $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. L'augmentation des frais généraux et administratifs au deuxième trimestre de 2025 est en grande partie attribuable aux honoraires professionnels (1 359 000 $) engagés dans le cadre du processus de vente annoncé par la Société le 15 avril 2025. Ces augmentations pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025 sont aussi attribuables à la hausse des honoraires professionnels et de la charge de rémunération fondée sur des actions.

BAIIA ajusté
Le BAIIA ajusté s'est établi à 906 000 $ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 et à 3 227 000 $ pour le semestre clos le 31 mai 2025, comparativement à 5 459 000 $ et à 5 212 000 $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. La diminution s'explique surtout par la hausse des dépenses décrite plus haut et la baisse des revenus attribuable à l'interruption d'approvisionnement d' *EGRIFTA SV*MD qui s'est produite au premier trimestre de l'exercice 2025. Se reporter à la rubrique « Mesure non conforme aux IFRS et aux PCGR des États-Unis » ci-dessous et à la rubrique « Rapprochement du BAIIA ajusté » ci-dessous pour obtenir un rapprochement avec la perte nette pour les périodes visées.

Charges financières nettes
Des charges financières nettes de 2 312 000 $ et de 3 783 000 $, respectivement, ont été inscrites pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, contre 2 183 000 $ et 4 308 000 $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. Les charges financières nettes du deuxième trimestre de l'exercice 2025 comprennent des intérêts de 995 000 $, comparativement à 2 313 000 $ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 et une perte de 1 074 000$ sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les charges financières nettes du semestre clos le 31 mai 2025 comprennent des intérêts de 2 001 000 $, comparativement à 4 587 000 $ pour le semestre correspondant de l'exercice 2024 et une perte de 1 524 000 $ sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. La charge d'intérêts moins élevée découle des taux d'intérêt moins élevés et de la réduction de l'encours de la dette à long terme sur les nouvelles facilités de crédit de la Société.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, la diminution de la charge d'intérêts a été compensée par des produits d'intérêts moins élevés en raison de la baisse globale des soldes de trésorerie et de la perte sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les charges financières nettes du trimestre et du semestre clos le 31 mai 2025 comprennent également une charge de désactualisation de 382 000 $ et de 756 000 $, respectivement, en regard de 112 000 $ et de 231 000 $, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2024.

Charge d'impôt sur le résultat
La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 246 000 $ et à 553 000 $ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025, contre 118 000 $ et 228 000 $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2025 par rapport aux périodes correspondantes de 2024 est attribuable au bénéfice net imposable plus élevé dégagé par nos activités d'exploitation. La Société a comptabilisé un montant de 95 000 $ au titre des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables pour le trimestre clos le 31 mai 2025 en réduction des frais de recherche et de développement, et un montant de 289 000 $ pour le semestre clos le 31 mai 2025, ce qui a largement compensé l'impôt fédéral canadien à payer.

Perte nette (bénéfice net)
La perte nette du deuxième trimestre clos le 31 mai 2025 s'est chiffrée à 4 462 000 $, en regard d'un bénéfice net de 987 000 $ à l'exercice 2024. Pour les semestre clos les 31 mai 2025 et 2024, la Société a inscrit des pertes nettes respectives de 4 345 000 $ et de 3 494 000 $.

Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie et activités futures

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, il incombe à la direction d'identifier tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

À la date de publication des états financiers intermédiaires, la Société prévoit que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie existants au 31 mai 2025 et les entrées de trésorerie liées à ses activités d'exploitation actuelles seront suffisants pour financer ses charges d'exploitation et ses obligations au titre de la dette pour au moins 12 mois à compter de la date de publication des états financiers intermédiaires. Compte tenu des récentes mesures prises par la Société, l'incertitude significative qui jetait un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son

exploitation a été levée à compter des états financiers intermédiaires du premier trimestre.

Pour le semestre clos le 31 mai 2025, la Société a dégagé une perte nette de 4 345 000 $ (3 494 000 $ en 2024) et enregistré des flux de trésorerie d'exploitation positifs de 2 659 000 $ (flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 1 998 000 $ en 2024). Au 31 mai 2025, la trésorerie totalisait 9 459 000 $ et le déficit accumulé s'établissait à 421 196 000 $. Pour être en mesure de poursuivre son exploitation, la Société doit continuer à dégager des flux de trésorerie positifs au moyen de la génération de produits et de la gestion des dépenses, ainsi que respecter en tout temps les clauses de la convention de crédit de la Banque TD et de la convention de crédit d'IQ, lesquelles doivent être évaluées chaque trimestre.

Le 9 janvier 2025, la Société a annoncé une interruption temporaire de l'approvisionnement d' *EGRIFTA SV*MD, en raison d'une fermeture volontaire inattendue des installations du fabricant contractuel de la Société au troisième trimestre de 2024 à la suite d'une inspection par la Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis. Le fabricant a repris la fabrication d'*EGRIFTA SV*MD en novembre 2024. Afin de reprendre la distribution d'*EGRIFTA SV*MD, la Société a dû déposer auprès de la FDA un supplément d'approbation préalable (Prior Approval Supplement, ou « PAS ») décrivant les modifications apportées par son fabricant. La Société a déposé le PAS le 18 décembre 2024. Le 7 avril 2025, la FDA a approuvé le PAS, permettant à la Société de continuer à distribuer *EGRIFTA SV*MD sur le marché sans autorisation supplémentaire de la FDA.

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 31 mai 2025 nécessite de poser des jugements importants et dépend de la génération continue de revenus, y compris le passage réussi d'*EGRIFTA SV*MD à *EGRIFTA WR*MC, aux fins du respect des clauses fondées sur le BAIIA ajusté.

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse que la Société poursuivra son exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités.

Analyse des flux de trésorerie

À la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2025, la trésorerie et les placements obligataires et dans des fonds du marché monétaire totalisaient 10 139 000 $. La trésorerie disponible est investie dans des titres à revenu fixe hautement liquides, notamment des obligations d'organismes gouvernementaux et municipaux, et des fonds du marché monétaire.

Pour le trimestre clos le 31 mai 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des actifs et des passifs d'exploitation se sont élevées à 1 679 000 $, par rapport à des entrées nettes de trésorerie de 2 616 000 $ pour la période correspondante de l'exercice 2024.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2025, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 14 082 000 $ sur les flux de trésorerie (incidence défavorable de 2 906 000 $ en 2024). Ces variations comprennent l'incidence favorable d'une diminution des débiteurs (10 989 000 $), d'une hausse des créditeurs (2 700 000 $) et de l'augmentation des provisions (1 013 000 $). L'augmentation des stocks a eu une incidence défavorable de 755 000 $ sur les flux de trésorerie.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2025, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 6 885 000 $ en trésorerie, en raison essentiellement du remboursement de capital sur la facilité de crédit de la Banque TD (6 786 000 $), compte tenu du prélèvement de 5 000 000 $ sur la facilité de crédit renouvelable au premier trimestre de 2025.

Rapprochement du BAIIA ajusté
(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les 31 mai		**Semestres clos les 31 mai**	
	2025	2024	**2025**	2024
Bénéfice net (perte nette)	**(4 462)**	987	**(4 345)**	(3 494)
Ajouter :				
Amortissement[2]	**473**	1 262	**964**	1 779
Charges financières nettes[3]	**2 312**	2 183	**3 783**	4 308
Impôt sur le résultat	**246**	118	**553**	228
Rémunération fondée sur des actions	**978**	340	**1 626**	967
Provision au titre des stocks[4]	**–**	251	**(713)**	1 088
Coûts de transaction	**1 359**	–	**1 359**	–
Coûts de restructuration	**–**	318	**–**	336
BAIIA ajusté	**906**	5 459	**3 227**	5 212

[2] Compte tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des autres actifs et des actifs au titre de droits d'utilisation.

[3] Compte tenu de la totalité des produits financiers et des charges financières, à savoir : l'effet du change, les produits d'intérêts, la charge de désactualisation et l'amortissement des coûts de financement différés, les charges d'intérêts, les frais bancaires, le profit ou la perte sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et la perte sur la modification de la dette et le profit sur la résiliation de bail.

[4] Provision au titre des stocks dans l'attente de l'approbation de la commercialisation de la formulation F8.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) (NASDAQ : THTX) est une société biopharmaceutique spécialisée axée sur la commercialisation de traitements novateurs qui ont le potentiel de redéfinir les normes en matière de soins de la santé. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com/fr, sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov. Suivez Theratechnologies sur LinkedIn et X.

Mesure non conforme aux IFRS et aux PCGR des États-Unis

Les renseignements présentés dans le présent communiqué de presse comprennent une mesure financière non conforme aux IFRS et non conforme aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Le « BAIIA ajusté » est la mesure que la Société utilise comme indicateur de la performance financière. Le « BAIIA ajusté » est calculé en ajoutant, au bénéfice net ou à la perte nette, les produits financiers et les charges financières, les amortissements, la perte de valeur sur les immobilisations incorporelles, l'impôt, la rémunération fondée sur des actions au moyen d'options d'achat d'actions, certains coûts de transaction, certains coûts de restructuration (nouvel élément introduit pour la période considérée) et certaines dépréciations de stocks (ou les reprises connexes). Le « BAIIA ajusté » exclut les effets d'éléments qui reflètent principalement l'incidence des décisions d'investissement et de financement à long terme plutôt que les résultats des activités courantes. La Société est d'avis que cette mesure peut être un indicateur utile de sa performance opérationnelle d'une période à l'autre. Elle utilise cette mesure non conforme aux IFRS pour prendre des décisions de nature financière, stratégique et opérationnelle. Le « BAIIA ajusté » n'est pas une mesure financière normalisée aux termes du référentiel comptable utilisé pour établir les états financiers de la Société auxquels la mesure se rapporte et il pourrait ne pas être comparable à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Un rapprochement quantitatif du « BAIIA ajusté » est présenté plus haut sous le tableau intitulé « Rapprochement du BAIIA ajusté ».

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur : i) nos attentes à l'égard des ventes d'*EGRIFTA SV*[MD], d'*EGRIFTA WR*[MC] et de Trogarzo[MD]; et ii) notre capacité de réussir le lancement d'*EGRIFTA WR*[MC] aux États-Unis au cours du troisième trimestre de 2025.

Bien que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse se fondent sur des hypothèses que la Société juge raisonnables à la lumière des données dont elle dispose actuellement, les investisseurs doivent éviter de se fier indûment à ces données, car les résultats réels peuvent différer des énoncés prospectifs. Parmi les hypothèses formulées dans la préparation des énoncés prospectifs, mentionnons les suivantes : i) les ventes d'*EGRIFTA SV*[MD], d'*EGRIFTA WR*[MC] et de Trogarzo[MD] augmenteront au fil du temps; ii) nous réussirons à obtenir le remboursement d'*EGRIFTA WR*[MC] par les payeurs privés et publics; iii) nous serons en mesure de livrer *EGRIFTA WR*[MC] aux pharmacies au cours du troisième trimestre de 2025; iv) nos fournisseurs d'*EGRIFTA SV*[MD] d'*EGRIFTA WR*[MC] seront capables de fabriquer ces médicaments et de répondre aux demandes du marché pour ces produits; v) l'acquisition annoncée de la Société par un membre du même groupe que Futur Pak sera réalisée; vi) la Société ne sera partie à aucun litige important; et vii) nous respecterons les clauses restrictives, les obligations et les engagements prévus dans la convention de crédit de la Banque TD et la convention de crédit d'IQ.

Les énoncés prospectifs sont soumis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Theratechnologies et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, i) la capacité de la Société de réussir à accroître les ventes d'*EGRIFTA SV*[MD], d'*EGRIFTA WR*[MC] et de Trogarzo[MD] aux États-Unis; ii) la capacité de la Société de satisfaire à l'offre et à la demande pour ses produits; iii) l'acceptation par le marché d'*EGRIFTA WR*[MC] aux États-Unis; iv) la capacité de la Société à fournir *EGRIFTA WR*[MC] aux pharmacies au cours du troisième trimestre de 2025; v) la capacité de la Société à faire en sorte qu'*EGRIFTA WR*[MC] soit remboursé; vi) la poursuite des collaborations et autres ententes importantes de la Société avec ses partenaires commerciaux et fournisseurs tiers actuels et sa capacité d'établir et de maintenir d'autres ententes de collaboration; vii) la capacité de la Société de continuer à rechercher et de conserver le remboursement d'*EGRIFTA SV*[MD] et de Trogarzo[MD] par des tiers payeurs aux États-Unis; viii) l'efficacité et le prix d'autres thérapies ou médicaments concurrents qui sont disponibles sur le marché ou qui peuvent le devenir; ix) la découverte d'une cure pour le VIH; x) l'incapacité de la Société de respecter les conditions énoncées dans la convention de crédit de la Banque TD et la convention de crédit d'IQ, entraînant un cas de défaut et permettant aux prêteurs de saisir tous nos actifs et la survenance d'un effet défavorable important aux termes de la convention d'arrangement compromettant la clôture de l'acquisition de la Société; xi) des problèmes inconnus liés à la sécurité ou à l'efficacité de nos médicaments approuvés entraînant un repli de la demande à l'égard de ces produits ou un rappel; et xii) l'incapacité à réaliser l'opération avec un membre du même groupe que Future Pak.

Les investisseurs actuels et potentiels sont priés de se reporter aux facteurs de risque décrits à la rubrique 3.D de notre notice annuelle déposée sur formulaire 20-F daté du 26 février 2025, accessible sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov dans les documents déposés de Theratechnologies pour connaître les autres risques liés à l'entreprise.

Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date. Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Personnes-ressources :

Relations avec les investisseurs :
Philippe Dubuc
Vice-président principal et chef de la direction financière
pdubuc@theratech.com
438 315-6608

Relations avec les médias :
Julie Schneiderman
Directrice principale, Communications et Affaires corporatives
communications@theratech.com
1 514 336-7800